

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2024
Publication : 03/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Delphine BLAYA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Odile GOIZET-DUMONT	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean DUBUET
suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Laurent GOBET	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Céline RABUT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Décision modificative n°3**

Il est proposé au conseil métropolitain, lors de sa présente séance, d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2024 pour le budget principal, d'une part, et le budget annexe de l'eau, d'autre part.

Vu le rapport détaillé de présentation de la décision modificative n°3 pour l'exercice budgétaire 2024, annexé à la délibération ;

Vu les maquettes budgétaires, ci-annexées, pour le budget principal, et le budget annexe de l'eau ;

Considérant, conformément au rapport détaillé et aux maquettes budgétaires ci-annexées, que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024 sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses, et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la décision modificative n°3 de l'exercice budgétaire 2024 du budget principal et du budget annexe de l'eau, ainsi que les maquettes budgétaires correspondantes jointes en annexes à la présente délibération ;

- **d'autoriser** le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération

SCRUTIN POUR : 74

ABSTENTION : 4

CONTRE : 3

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 13 PROCURATION(S)